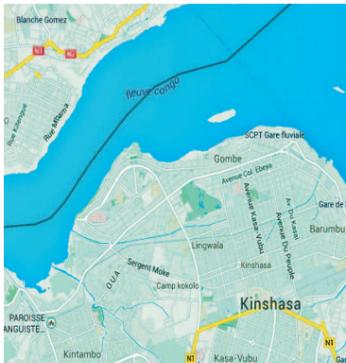


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3347 - MERCREDI 17 OCTOBRE 2018

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Le fonctionnement de la faculté de médecine soumis à un contrôle de conformité



Des étudiants de l'Unikin

« Toute université organisant la faculté de médecine sollicite un contrôle de conformité pour qu'elle soit autorisée à délivrer des diplômes à ses finalistes ». Telle est la mesure que vient de prendre le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Stève Mbikayi, pour combattre le laisser-aller qui tend à s'installer dans le domaine de la médecine. Il l'a rendu publique le 15 octobre, lors du lancement de la nouvelle année académique 2018-2019 à partir de la nouvelle université de Kaziba, en territoire de Walungu, à 55 km de Bukavu. Cette démarche, a-t-il expliqué, « consiste à ne pas mettre sur le marché de l'emploi les charlatans qui mettent en péril la vie de nos compatriotes ».

Page 2

FC RENAISSANCE

Pascal Mukuna retire sa démission



Evêque Pascal Mukuna

Jusqu'à présent président de coordination du FC Renaissance, poste qu'il avait abandonné tout récemment à la suite de sa démission, l'évêque Pascal Mukuna a surpris son monde en revenant sur sa décision, au grand dam des instances sportives. Des indiscrétions laissent entendre qu'il aurait été dissuadé par les autorités du pays pour le besoin de la stabilité que requiert le contexte préélectoral.

Bon dernier au classement avec un petit point en ce début de la Linafoot, Renaissance affiche actuellement une mine pitoyable avec des athlètes qui n'ont plus le cœur à l'ouvrage. L'évêque président est exhorté à battre le rappel des troupes pour sceller la réconciliation au sein du club qui en a tant besoin.

Page 3

INSÉCURITÉ À BENI

La société civile s'en prend à la Monusco

Pendant vingt ans durant, les troupes de la Monusco ne parviennent pas à maîtriser la situation sécuritaire dans cette partie du pays, ont constaté les habitants de Beni qui ne jurent que par le départ de la Monusco. Ils l'ont déclaré, le 15 octobre, pendant la commémoration du massacre à Ngadi perpétré en 2014, où plusieurs civils furent égorgés à la machette par des présumés rebelles ougandais de l'ADF.

Les modérés, quant à eux, plaident pour le renforcement de la force de la Monusco afin de lutter contre l'insécurité dans la région. Ils exhortent, par ailleurs, la Monusco à veiller au renforcement de son système de renseignement pour anticiper sur les événements, en déjouant en amont tout plan d'attaque planifié par l'ennemi.

Page 3

TRAFIC AÉRIEN

Congo Airways va louer quatre avions à Ethiopian Airlines



Un avion de Congo Airways à l'aéroport de Bipemba

La compagnie nationale aérienne a annoncé, le 11 octobre, la signature de deux contrats de location de ces avions auprès du transporteur national éthiopien. Cet affrètement, entièrement financé par l'État congolais, permettra de renforcer la flotte de la compagnie pour assurer la mobilité des personnes et de leurs biens vers les destinations couvertes durant la période électorale (pré, pendant et

post campagne), indique-t-on.

Les deux avions supplémentaires seront également déployés sur des liaisons régionales en Afrique.

Congo Airways exploite actuellement une flotte de quatre avions dont deux Airbus A320 et deux Dash-Q400 de Bombardier.

Page 4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE

Le fonctionnement de la faculté de la médecine soumis dorénavant à un contrôle de conformité

La mesure vient d'être prise par le ministre de tutelle, Stève Mbikayi, pour combattre l'anarchie qui tend à s'installer dans le domaine de la médecine.



L'ouverture de l'année académique 2018-2019 a eu lieu, le 15 octobre, dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur et universités du pays. Le go a été donné par le ministre Stève Mbikayi à partir de la nouvelle université de Kaziba, en territoire de Walungu, à 55 Km de Bukavu. Profitant de sa présence dans ce coin du pays, le membre du gouvernement a tenu à recadrer certains faits relatifs au fonctionnement des universités en République démocratique du Congo (RDC). C'est notamment le cas du fonctionnement des facultés de médecine dans certaines universités sans tenir compte d'un certain nombre de préalables. Des promoteurs d'universités organisent souvent cette filiale sans y mettre toute la rigueur requise alors qu'il s'agit de la vie de nombreux compatriotes qui est mise en danger. Sans normes, sans équipements nécessaires, avec

des conditions précaires d'enseignement dispensé par un corps académique aux compétences douteuses, ces facultés de médecine fonctionnent au petit bonheur. D'où la présence sur le marché des médecins accusant un déficit criant de formation et qui se muent en tueurs en série des malades avec, à la clé, des prescriptions fantaisistes ou encore des interventions mal négociées. « Toute université organisant la faculté de médecine sollicite un contrôle de conformité pour qu'elle soit autorisée de délivrer des diplômes à ses finalistes ». Telle est la mesure que vient de prendre le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire (ESU) pour combattre cette forme de laisser-aller, qui tend à s'installer dans ce domaine. Ce contrôle, a-t-il déclaré, sera mené conjointement par le ministère de l'ESU, le ministère de la Santé et l'Ordre des médecins. Et d'ajou-

ter : « Cette démarche consiste à ne pas mettre sur le marché de l'emploi les charlatans qui mettent en péril la vie de nos compatriotes ».

Notons que cette décision du ministre Stève Mbikayi s'inscrit dans la continuité de son combat pour l'avènement en RDC des instituts supérieurs et des universités de qualité d'où sortiront des éléments de valeur, capables de défendre leur diplôme en toute circonstance. L'on se rappelle qu'en juillet 2017, Stève Mbikayi avait déjà menacé de fermer des établissements universitaires non viables ne répondant pas aux normes, c'est-à-dire ne disposant pas d'infrastructures requises et d'un personnel qualifié pour organiser certaines filières en leur sein. Le ministre avait alors promis de leur retirer l'agrément. Deux ans après, ses préoccupations sont toujours d'actualité.

Alain Diasso

HOMMAGE

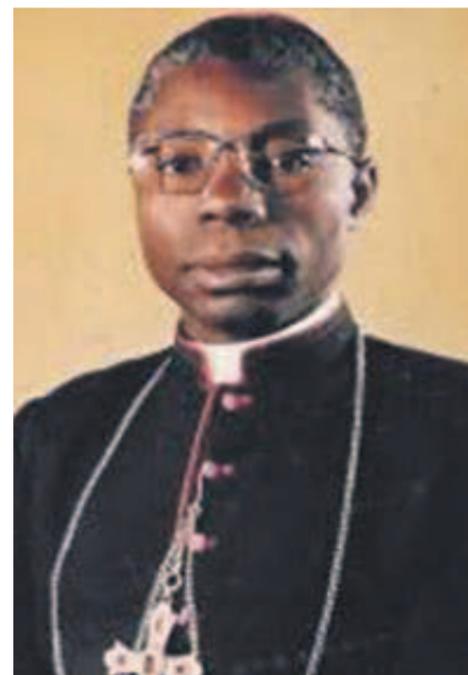
Il y a dix huit-huit ans disparaissait Mgr Emmanuel Kataliko

Une messe d'actions de grâce a été organisée, le 7 octobre, à la paroisse Sacré-Cœur de la Gombe, à Kinshasa, pour commémorer le décès de l'ancien évêque catholique du diocèse de Beni-Butembo.

L'engagement de Mgr Emmanuel Kataliko pour le rétablissement de la paix dans le Grand Nord, particulièrement à Beni-Butembo, a été rappelé par le président de la communauté Nande vivant à Kinshasa, Jérôme Paluku. De son vivant, a-t-il souligné, l'évêque, à l'instar de Mgr Christophe Muzihirwa, ancien évêque de l'archidiocèse de Bukavu lâchement assassiné, n'avait ménagé aucun effort pour appeler les autorités congolaises à prendre leurs responsabilités, dans des circonstances comme celle que vit la population meurtrie de Beni aujourd'hui.

« Nous lançons un appel vibrant à l'égard du gouvernement central afin de mettre fin à ces massacres qui n'ont fait qu'endeuiller plus d'une famille et demandons à tous les Congolais de se mobiliser comme un seul homme pour barrer la route à l'envahisseur. C'est pourquoi, une journée de réflexion sera organisée le dimanche 14 octobre 2018 à la paroisse Notre Dame de Fatima à l'intention des jeunes de Beni vivant à Kinshasa et dont les résolutions seront déposées sur la table du chef de l'État pour son implication personnelle », avait indiqué Jérôme Paluku.

Pour sa part, la responsable de la Fondation Mgr Emmanuel-Kataliko a mis l'accent sur la proximité qu'entretenait ce serviteur de Dieu avec les fidèles et la communauté, tout en mentionnant son engagement ferme pour le développement de la communauté et



la paix à travers tout le territoire national. Un même combat que menaient Mgr Christophe Muzihirwa et l'abbé Charles Mboa. Professeure à l'Université de Kinshasa et ressortissante de Beni-Butembo, Céline Sikulisimwa a insisté sur la poursuite de la résistance qu'incarnait l'illustre disparu avec l'implication de tous. « Il faut continuer à agir et réagir aussi, chercher à comprendre d'où vient cette épineuse situation qui a été planifiée quelque part, et les intellectuels sont appelés à attaquer cette gangrène par la racine afin d'éradiquer ce fléau qui n'a aucune considération sur la vie humaine du reste sacrée », a-t-elle martelé.

Pour rappel, Mgr Emmanuel Kataliko avait tiré sa révérence le 4 octobre 2000 à Rome. C'est lui qui a été l'initiateur de l'Université Graben avant de la léguer au feu abbé Apollinaire Malu Malu dont il fut le mentor.

Martin Engimo

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service presse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INSÉCURITÉ À BENI

La société civile s'en prend à la Monusco

Pendant vingt ans, les troupes de la mission onusienne en République démocratique du Congo (RDC) ne parviennent pas à maîtriser la situation sécuritaire dans la région, ont constaté les habitants de la ville qui exigent son départ.

La situation sécuritaire dans le territoire de Beni n'a pas beaucoup évolué. La psychose continue à être entretenue dans le chef de la population qui ne sait plus à quel saint se vouer, eu égard à la persistance de l'insécurité.

Le calme précaire qui règne actuellement dans cette partie du pays est considéré comme un trompe-œil, parce que dissimulant un côté aléatoire avec sa cohorte d'incertitudes. A tout instant, tout peut basculer dans cette ville où les tueries à la chaîne sont presque devenues le lot quotidien d'une population qui n'a que trop souffert.

Le 15 octobre, la ville de Beni a commémoré le début du massacre à Ngadi, perpétré un certain 15 octobre 2014, où plusieurs civils furent égorgés à la machette par des présumés rebelles ougandais de l'ADF. L'occasion était belle pour les habitants de procéder à une évaluation de la présence militaire de la Monusco sur ce terri-



Des Casques bleus de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC

toire. Ce que les responsables de cette institution onusienne ont fait, en offrant une tribune à leurs différents partenaires locaux pour des échanges constructifs. Il ressort des discussions que la société civile de Beni n'est plus en odeur de sainteté avec la Monusco, dont elle réclame le départ pour cause d'inefficacité.

Le constat fait par la population

est on ne peut plus éloquent. Pendant vingt ans durant, la Monusco ne parvient pas à maîtriser la situation sécuritaire à Beni ville et territoire, ont déploré les habitants par le biais de leur société civile. « Comment expliquer que les rebelles tuent à grande échelle les civils, en présence des éléments Fardc et de la Monusco bien outillés ? », s'est interrogé le

président de la société civile, Kizito Bin Hangi.

Quatre ans après, les habitants de Beni ont tenu à exprimer leur ras-le-bol face à des interlocuteurs onusiens qui n'ont fait que recueillir les revendications des uns et des autres tout en promettant une solution à court terme. Les plus modérés ont, quant à eux, plaidé pour le renforcement de

la force de la Monusco afin de lutter contre l'insécurité dans la région. C'est notamment le cas du Conseil urbain de la jeunesse de Beni qui exhorte, par ailleurs, la Monusco à veiller au renforcement de son système de renseignement, afin d'anticiper sur les événements en déjouant, en amont, tout plan d'attaque envisagé par l'ennemi.

Au-delà, la situation est restée inchangée dans la ville après une succession de marches de protestation initiées par les communautés locales. La commune de Ruwenzori, par exemple, est en train d'être vidée de ses habitants qui ont préféré trouver refuge ailleurs, afin de sauver leur peau. Le spectre de l'ADF plane toujours sur la ville. Les écoles restent toujours fermées. La rentrée académique censée avoir lieu, en début de semaine, a été repoussée à une date ultérieure. Les activités économiques continuent de tourner au ralenti. Ainsi va la vie à Beni, en attendant la réaction de la Monusco aux plaintes de la population. « Trop, c'est trop ! », susurre-t-on là-bas !

Alain Diasso

MÉTÉROLOGIE ET NORMALISATION

La RDC toujours en retard

La principale association spécialisée dans le domaine, en l'occurrence l'Apromen, appelle à une intensification des campagnes de sensibilisation, de formation et de plaidoyer sur l'étendue du territoire national.

Le 14 octobre, la communauté internationale a célébré la Journée mondiale de la normalisation sur le thème « Les normes internationales et la quatrième révolution industrielle ». Deux cent cinquante ans après la première révolution industrielle, les normes vont continuer à s'imposer comme passage obligé pour la quatrième révolution industrielle en cours qui intègre notamment les technologies émergentes. « Les personnes et les objets sont de plus en plus connectés et cela aura une incidence sur nos modes de production, d'échange et de communication », explique l'Association pour la promotion de la météologie et la normalisation (Apromen). Au fil des années, cette question a pris une certaine ampleur au point d'occuper actuellement une place importante dans les politiques nationales des pays en développement.

Les normes deviennent un précieux outil de développement avec le phénomène de mondialisation. En effet, les organisations internationales ont réussi à produire plus d'un million de normes internationales dans la quasi-totalité des domaines d'activités humaines. Selon l'Apromen, les changements doivent forcément se préparer pour produire des effets positifs sur le terrain. Les normes permettent d'assurer une transition de plus en plus rapide et il est question pour les sociétés de continuer

à s'appuyer sur elles pour leur transformation.

Il revient ainsi à la République démocratique du Congo (RDC) de prendre toute la mesure de l'enjeu actuel en réalisant, de manière rationnelle, les activités normatives. Mais la tâche n'est pas simple pour le pays en raison du cadre législatif dépassé, de la pratique éparse et très faible eu égard à ses besoins et enfin à l'absence de statistiques officielles. Ce tableau peu enchanteur explique la difficulté pour le pays de consolider son intégration nationale, régionale et internationale. Par ailleurs, aucune solution durable n'est trouvée à l'épineuse question de l'exportation des matières premières avec faible valeur ajoutée, sans oublier la difficulté de diversification et de compétitivité des produits et services locaux.

En conclusion, l'Apromen a proposé des recommandations pour faire de la normalisation un véritable outil d'intégration et de développement durable en RDC. Il y a d'abord, l'accélération des campagnes de sensibilisation, de formation et de plaidoyer. Ensuite, elle appelle à la production d'un cadre légal et réglementaire dans une démarche incluse dans le consensus, la transparence, l'ouverture et la cohérence des parties prenantes universellement reconnues.

Laurent Essolomwa

FC RENAISSANCE

Pascal Mukuna retire sa démission

Jusqu'à présent président de coordination du club, poste qu'il avait abandonné tout récemment à la suite de sa démission, l'évêque a surpris son monde en revenant sur sa décision, au grand dam des instances sportives.

Dans la foulée, le comité dirigeant du club annonce les élections dans la grande commission d'encadrement des supporters au cours de cette semaine. Cette commission a, par ailleurs, souligné avoir levé toutes les suspensions infligées aux différentes sections (Barumbu, Makala, Kimbanseke, Lingwala). Le retour aux affaires de Pascal Mukuna intervient au lendemain du forfait infligé, le 14 octobre, par la Linafoot au club Orange face à Mont Bleu. Alors que toutes les dispositions étaient prises pour le déroulement du match qui devait se jouer au stade Tata Raphaël, les joueurs de Renaissance ont brillé par leur absence. Le corps arbitral n'a eu qu'à constater les faits sur le terrain. Des indiscretions de couloirs laissent entendre que Pascal Mukuna, pourtant démissionnaire, en complicité avec un autre membre influent du club, seraient à la base de cette déconvenue. Ils auraient, d'après des sources, agi par personnes interposées pour démobiliser les joueurs et les déloger de leur lieu d'internement à la veille du match. D'autres sources allèguent que le président démissionnaire aurait bloqué les licences des joueurs. Ce qui aurait empêché l'équipe d'effectuer le déplacement pour le stade Tata Raphaël ce jour-là.

Pour nombre des supporters, cet agissement laisse penser que Pascal Mukuna continue à se considérer toujours comme président du club. Sa démission, du reste verbale, n'était qu'un trompe-œil juste pour se donner bonne conscience, se convainc-t-on. C'est ainsi qu'il lui a été exigé, apprend-on, une démission écrite à introduire dans les instances officielles du football national (Fecofa, Linafoot, ministère des sports). Si non, soutient-on, il continuera à tirer les ficelles dans l'ombre via ses inconditionnels qui lui sont restés fidèles pour nuire à l'équipe et démontrer qu'il demeure incontournable. Les supporters, parmi les plus radicaux, veulent voir le leader spirituel de l'ACK se désengager totalement de l'équipe qu'ils sont, d'ailleurs, prêts à confier au nouveau prétendant le poste de président.

Ils l'ont déclaré ce 16 octobre devant l'hôtel de ville de Kinshasa. La nouvelle de renonciation de l'intéressé à sa démission est venue quelque peu rajouter à la confusion. Une clique des supporters l'auraient convaincu à rester en poste, apprend-on. D'autres indiscretions laissent entendre qu'il aurait été dissuadé par les autorités du pays pour le besoin de la stabilité que requiert le contexte pré électoral.

Bon dernier au classement avec un petit point en ce début de la Linafoot, FC Renaissance affiche une mine pitoyable avec des athlètes qui, visiblement, n'ont plus le cœur à l'ouvrage. Sa prochaine sortie sera ce mercredi face au DCMP. Un derby qui promet.

A.D.

TRANSPORT AÉRIEN

Congo Airways va louer quatre avions à Ethiopian Airlines

La compagnie nationale aérienne de la République démocratique du Congo a annoncé, le 11 octobre, la signature de deux contrats de location des aéronefs auprès du transporteur national éthiopien, indique newsaero.info.

Selon le communiqué de la compagnie, l'affrètement entièrement financé par l'État congolais permettra de renforcer la flotte de la compagnie pour assurer la mobilité des personnes et de leurs biens vers les destinations couvertes durant la période électorale (pré, pendant et post campagne), indique le site newsaero.info. Ethiopian Airlines mettra à la disposition de la compagnie congolaise deux Boeing 737-800 et deux Dash Q400 de Bombardier en mode wet-leasing (avec équipage).

La direction de la compagnie a fait savoir que ces avions, qui seront basés à Kinshasa, vont être déployés vers quinze destinations en RDC : Mbuji-Mayi, Kananga, Mbandaka, Gemena, Kinshasa, Kisangani, Isoro, Bunia, Goma, Bukavu, Kalemie, Lubumbashi, Kolwezi et Muanda. Par ailleurs, l'aéroport



Un avion de Congo Airways

de Gbadolite sera également desservi après la livraison d'un camion incendie. Les

deux avions supplémentaires seront aussi déployés sur des liaisons régionales en Afrique

de l'ouest, de l'est et australe. Congo Airways exploite actuellement une flotte de quatre avions

dont deux Airbus A320 et deux Dash-Q400 de Bombardier.

Patrick Ndungidi



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

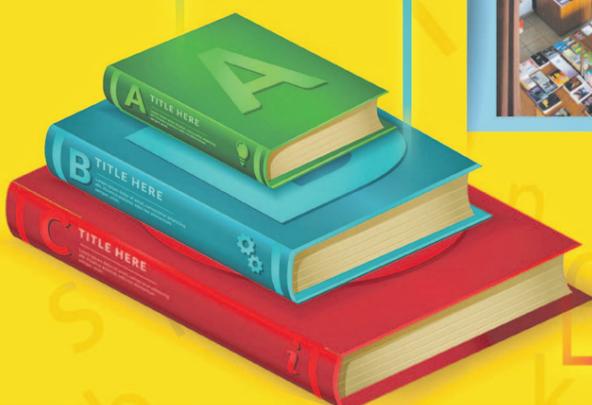
LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

*Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations** :

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gusso
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)*



COMMISSION NATIONALE PROVISOIRE D'INSCRIPTION AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DU CONGO (ONECC)

Le président de la commission nationale provisoire d'inscription au tableau de l'ordre national des experts comptables du Congo (ONECC) invite :

- toutes les sociétés d'expertise comptable ;
- tous les Experts-Comptables libéraux exerçant à titre individuel, les experts comptables diplômés et salariés dans les sociétés d'expertise comptable ;
- tous les experts comptables diplômés et salariés exerçant, dans les entreprises industrielles ou commerciales, dans les administrations ou dans les établissements d'enseignement supérieur et professionnel ;
- les Centres de Gestion agréés (CGA) ;

de bien vouloir déposer sans frais **avant le 18/10/2018**, auprès du **secrétariat de la présidence de la commission nationale provisoire, sise au Ministère des Finances et du Budget, 4e étage, Porte 406**, un dossier complet pour l'inscription provisoire au tableau de l'ordre, conformément à la loi n°29-2013 du 28 novembre 2013 portant création de l'ordre national des Experts-Comptables et organisant l'exercice de la profession comptable en République du Congo.

1-Pour les sociétés d'expertise comptable (SEC) existant à la date du présent communiqué, le dossier d'inscription au tableau de l'Ordre national des Experts-Comptables libéraux, est constitué ainsi qu'il suit :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- une copie de l'agrément CEMAC du cabinet en qualité de SEC ;
- une copie du RCCM ;
- une copie des statuts avec indication de la liste des associés ou actionnaires ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation fiscale (NIU) ;
- une copie du document justifiant l'inscription à la CNSS ;
- une copie certifiée conforme des agréments CEMAC des actionnaires ou associés ;
- un justificatif du siège social du cabinet (adresse physique complète, contrat de bail ou titre de propriété etc...);
- une copie d'assurance professionnelle ;
- un certificat de résidence pour les associés ou actionnaires étrangers ;
- une attestation de non faillite ;
- un certificat de moralité fiscale.

2-Pour les Experts-Comptables libéraux exerçant à titre individuel, et pour les Experts-Comptables associés exerçant dans les sociétés d'expertise comptable à la date du présent communiqué, le dossier d'inscription au tableau de l'Ordre national des Experts-Comptables libéraux, est composé de la manière suivante :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- une copie de l'agrément CEMAC en qualité d'Expert-Comptable ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un certificat de nationalité ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins trois (3) mois ;
- une copie de l'attestation d'immatriculation fiscale (NIU) ;
- une copie du document justifiant l'inscription à la CNSS ;
- un justificatif du siège social du cabinet (adresse physique complète, contrat de bail ou titre de propriété etc...);
- une copie d'assurance professionnelle ;

- un certificat de résidence au Congo (pour les étrangers) ;
- une attestation de non faillite pour les libéraux exerçant à titre individuel ;
- une attestation justifiant la qualité d'associé d'une société d'expertise comptable agréée CEMAC ;
- un certificat de moralité fiscale pour les experts-comptables libéraux exerçant à titre individuel.

3-Pour les diplômés d'expertise comptable n'exerçant pas la profession de comptabilité libérale, le dossier d'inscription au tableau des diplômés d'expertise comptable n'exerçant pas la profession de comptabilité libérale, se compose comme suit :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- un curriculum vitae (CV) ;
- une copie d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins trois (3) mois ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme d'expertise-comptable ;
- une attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- une attestation de l'employeur ;
- un engagement sur l'honneur de ne pas exercer la profession comptable libérale ;
- un certificat de résidence au Congo (pour les étrangers).

4-Pour les Centres de Gestion agréés (CGA), l'inscription au tableau de l'ordre comme Association de Gestion et de Comptabilité (AGC) comprend :

- une demande timbrée d'inscription à l'ONECC ;
- un récépissé d'enregistrement auprès des autorités habilitées (Déclaration d'existence) ;
- une photocopie certifiée conforme des statuts CGA et un dossier de ses dirigeants ;
- la liste des adhérents au jour du dépôt de la demande (50 au minimum) ;
- une copie d'assurance professionnelle ;
- un rapport sur les moyens humains et matériels qui seront mis en œuvre en précisant les fonctions du Directeur Expert-Comptable et du Responsable technique ;
- un certificat de résidence au Congo (pour les étrangers) ;
- une attestation de non faillite CGA.

5- A l'issue du traitement des dossiers par la commission, une liste provisoire des inscriptions au tableau de l'ordre sera établie. Les réclamations seront reçues et traitées dans les 30 jours après publication de la liste provisoire.

6- Une assemblée générale constitutive sera convoquée pour l'adoption des textes professionnels et la mise en place des instances du Conseil de l'Ordre.

Fait à Brazzaville, le 11 septembre 2018

**Le président de la Commission nationale provisoire
d'inscription au tableau de l'ONECC,**

**Henri LOUNDOU
Commissaire du gouvernement**

BÉNIN

Le paysage politique se recompose à l'approche des législatives de 2019

A moins de six mois des scrutins de mars, des formations politiques de mêmes obédiences tendent à se regrouper en vue de la conquête de la majorité de sièges de députés de la huitième mandature, depuis l'avènement du processus de démocratisation en cours en février 1990, a constaté dimanche Xinhua, à Cotonou.

Dans le rang de la mouvance au pouvoir, la trentaine des partis et mouvements politiques soutenant les actions du président béninois, Patrice Talon, au pouvoir depuis le 6 avril 2016, envisagent un regroupement de deux blocs, notamment le bloc «Progressiste» et le bloc «la Dynamique unitaire».

porte-parole de ce regroupement, à l'occasion de l'atelier politique sur l'assainissement de la vie politique au Bénin.

Pour cet ancien président du parlement béninois, ce regroupement constitue l'un des blocs organisationnels de la majorité présidentielle, avec quatre ministres, vingt-trois députés dont

dinaires en vue de recueillir les avis de leurs militants à la base avant leurs adhésions ou non à ce bloc politique. Ainsi, à travers un communiqué publié récemment à Cotonou, la présidente du parti Union pour le développement d'un Bénin nouveau (UDBN), la députée Claudine Prudencio, a informé ses militants à la base que dans le cadre de la recombinaison du paysage politique, le bureau politique de leur parti est entré en discussion avec d'autres formations en vue de la création plus tard d'un grand parti politique.

« Le Bureau politique de l'UDBN voudrait porter à l'attention de ses militants et sympathisants que les concertations se poursuivent au niveau des instances du parti dont la position officielle sera connue lors de son prochain congrès », a-t-elle affirmé à travers le communiqué.

De même, le parti du Renouveau démocratique de Me Adrien Houngbédji, actuellement président de l'Assemblée nationale du Bénin, sera en Conseil national le 27 octobre, en vue d'entériner la position de cette formation

politique, a annoncé le secrétaire général du parti, Falilou Akadir, dans un communiqué.

Du côté des formations politiques de l'opposition, la question n'est pas aussi définitivement tranchée et les réflexions sont toujours en cours.

« Nous menons toujours les discussions pour retenir quelque chose de définitif », a confié à Xinhua, Eugène Azatassou, un membre influent des Forces cauris pour un Bénin émergent (FCBE).

Il a estimé que les FCBE avec d'autres forces politiques de l'opposition sont unanimes sur la nécessité d'aller à une fusion face aux blocs de la mouvance présidentielle qui se mettent déjà en place.

Selon plusieurs observateurs de la vie politique du Bénin, après plus de deux décennies de pratique démocratique, les partis et mouvements politiques ont failli dans leurs missions d'animation de la vie politique, de la conquête



et de l'exercice du pouvoir.

« La création tous azimuts de partis et mouvements politiques n'ayant aucun ancrage au niveau national ne peut pas conduire le pays dans le jeu démocratique et défendre les intérêts des populations béninoises », ont-ils déploré.

A en croire le ministère béninois de l'Intérieur et de la sécurité publique, plus de trois cents partis et mouvements politiques animent actuellement la vie politique nationale du pays pour une population d'environ onze millions d'habitants.

« La création tous azimuts de partis et mouvements politiques n'ayant aucun ancrage au niveau national ne peut pas conduire le pays dans le jeu démocratique et défendre les intérêts des populations béninoises »

Ainsi, au niveau du bloc «Progressiste», la fusion des partis et mouvements politiques est déjà entérinée par l'adhésion d'une dizaine de formations.

« Les onze partis politiques ont pris la décision de fusionner en une seule et même formation fondée sur la même vision et la même ligne politique et idéologique en vue de conquérir et d'exercer ensemble le pouvoir », a déclaré Mathurin Nago,

trois anciens présidents de l'Assemblée nationale du Bénin et trente-deux maires.

Par contre, la formation du second bloc, dénommé «la Dynamique unitaire», est encore en chantier avec des tractations dans les états-majors des partis politiques.

A cet effet, plusieurs états-majors de formations politiques ont annoncé la tenue, dans les prochains jours, des congrès extraor-

CENTRAFRIQUE

Des casques bleus attaqués par un groupe armé

La mission onusienne dans le pays (Minusca) a condamné, récemment, une attaque perpétrée contre ses éléments le 11 octobre, dans la ville de Bambari (centre) par les éléments armés de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) du chef rebelle Ali Darassa.

Dans un communiqué de presse, la Minusca a signifié qu'au cours d'une de leurs patrouilles, des casques bleus ont désarmé, le 11 octobre aux environs de 14h00, sept combattants de l'UPC qui étaient illégalement en possession d'armes de guerre et des munitions, qu'une enquête a été initiée par la gendarmerie de Bambari, avec l'appui de la composante police de la Minusca.

Le même jour dans la soirée, a poursuivi le communiqué, « des combattants présumés de l'UPC ont tiré des coups de feu dans le quartier musulman Adji, à Bambari, suscitant la peur et un déplacement des habitants déjà éprouvés ».

Dans cette localité, a indiqué le texte, la Minusca a dépêché une patrouille sur les lieux qui a également été attaquée par les mêmes éléments armés. Des renforts sont intervenus sans qu'aucune victime ne soit déplorée. Outre l'attaque contre les casques bleus, des menaces ont été proférées à l'encontre des membres laïcs et religieux de différentes communautés de la société civile de Bambari.

Ces faits, a ajouté le communiqué, sont non seulement

condamnables pénalement mais menacent gravement le processus de paix conduit sous l'égide de l'Initiative africaine pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine.

En conclusion, la Minusca a pris l'engagement de continuer à travailler avec les autorités centrafricaines, notamment avec les Forces armées centrafricaines et les Forces de sécurité intérieure déployées à Bambari, pour préserver son statut de « ville sans groupes armés » et garantir la sécurité de toutes les communautés dans la préfecture de la Ouaka.

Enfin, la Minusca a exhorté tous les groupes armés à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du processus de paix actuel et à cesser toute violence contre la population civile. Elle rappelle que les auteurs d'attaques contre des civils seront arrêtés et traduits en justice.

KENYA

Le président promet de maintenir ses troupes en Somalie

Uhuru Kenyatta a déclaré, le 14 octobre, que les soldats kényans poursuivraient leur mission jusqu'à ce que la paix et la stabilité soient restaurées dans ce pays de la Corne de l'Afrique.

Le chef de l'Etat kényan a promis qu'il ne retirerait pas les soldats des Forces de défense kényanes (FDK) de Somalie avant le rétablissement de la paix et de la stabilité. « Les troupes sont arrivées en Somalie en 2011. Nous continuerons à maintenir notre présence dans le pays jusqu'à la restauration de la sécurité totale », a-t-il déclaré au cours de la 7^e Journée des FDK dans le comté de Nakuru, où il a déposé une couronne devant le monument aux héros morts. « De ce fait, nous maintiendrons notre présence en Somalie dans le cadre de l'Amisom pour atteindre nos objectifs de sécurité et

ceux de la communauté internationale, notamment la restauration de la paix et de la stabilité en Somalie », a-t-il ajouté.

La Journée des FDK est dédiée aux héroïnes et héros kényans morts pour la défense et la protection de la souveraineté, de l'intégrité territoriale, de la paix et de la liberté du pays.

Uhuru Kenyatta a fait savoir que les Kényans étaient fiers et reconnaissants du rôle dynamique joué par les FDK dans le déroulement des opérations de sécurité et la mise en œuvre d'initiatives de paix dans la région, notamment dans la lutte antiterroriste, un défi qui continue

à semer la peur et le désespoir parmi les populations.

Le groupe d'activistes islamiste des shebab, qui cherche à renverser le gouvernement somalien soutenu par la communauté internationale, a également lancé des attaques contre le Kenya, qui a déployé des troupes pour rejoindre l'Amisom.

« Notre région continue à faire face aux importants défis sécuritaires que présentent les réseaux terroristes qui émergent et fleurissent en profitant des zones non gouvernées de la Corne de l'Afrique », a ajouté Uhuru Kenyatta.

Il a appelé les soldats kényans à se consacrer à la protection des êtres humains, à rester unis et à garder leur intégrité et leur responsabilité.

NIGER

Renforcement de la sécurité sur la frontière avec le Nigeria

Face à la situation d'insécurité grandissante qui règne depuis quelques mois dans la région frontalière de Maradi (centre-sud), le pays a envisagé d'y renforcer les moyens de sécurité par la création prochaine d'un camp militaire à Madarounfa, près de la frontière avec le Nigeria, a-t-on appris dimanche de source officielle.

L'annonce en a été faite par le ministre nigérien de l'Intérieur et de la sécurité publique, Bazoum Mohamed, sur les médias nationaux, à l'issue d'une visite dans les localités de Gabi (Madarounfa), Hawandawaki (Tessaoua) et Dan Kano (Guidan Roumji), et sur une large bande frontalière du Nigeria, qui font face

à des vols à mains armées, des vols de bétail à grande échelle et des enlèvements avec demande de rançon, par des bandits qui en ont fait leur sanctuaire.

« On enregistre des incursions sur notre territoire au cours desquelles ces bandits opèrent la nuit et se replient en territoire du Nigeria », a-t-il déclaré, précisant toutefois que depuis l'installation des patrouilles mixtes, une certaine accalmie a été observée dans la zone. Des opérations de nettoyage menées ces dernières semaines par les forces conjointes des deux pays dans la zone ont permis de démanteler douze bases de bandits. Une trentaine de bandits a été tuée et d'autres ont été faits prisonniers, a-t-il annoncé.

Pour pérenniser la maîtrise totale de

cette bande frontalière, le ministre a indiqué que les autorités nigériennes « ont convenu de la création d'un bataillon à Madarounfa avec trois postes avancés à Dan kano, Baban Rafi, et Shirgué », le long de la frontière avec le Nigeria.

Le Niger partage avec le Nigeria une frontière commune de près de 1 500 km, avec de part et d'autre des personnes parlant les mêmes langues, le haoussa, le kanouri et le peulh, notamment, rappelle-t-on.

En outre, les armées du Niger et du Nigeria sont engagées au sein d'une coalition avec d'autres forces, précisément tchadiennes et camerounaises, dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram qui sévit depuis 2009 dans la zone.

Xinhua

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un (1) Analyste de crédit à Brazzaville.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 (école de commerce, université ou autre étude supérieur) en contrôle des risques bancaires, gestion globale des risques et sécurité financière
- Avoir un diplôme professionnel de l'Institut Technique de Banque ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir une expérience opérationnelle demandée dans la banque
- Avoir des connaissances des techniques d'analyse mathématique, des états financiers, de la comptabilité bancaire, des outils statistiques ;
- Avoir une expertise en matière de risque de contrepartie, de crédit, de marché, opérationnel ;
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle II et III, COSO,...) ;
- Avoir une capacité à utiliser des modèles mathématiques ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir la maîtrise du calcul des indicateurs de risque de taux et de liquidité ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Savoir Identifier les risques et les évaluer: risques de crédit, de marché, opérationnels etc ;
- Savoir mesurer les risques notamment par la mise en place d'outils d'évaluation, la réalisation d'études afin de déterminer les réalisations risques / rentabilité ;
- Savoir analyser et apporter les modifications aux procédures existantes et /ou en proposer de ;
- Connaitre les nouvelles procédures afin de protéger la banque des risques ;
- Savoir Mettre en place un dispositif d'alertes et une procédure de gestion des incidents ;

- Pouvoir Apporter son expertise sur les dossiers complexes ;
- Savoir réaliser des reporting afin de garantir le suivi des opérations bancaires ;
- Savoir mettre en œuvre le plan de continuité en cas d'incidents ;
- Savoir déterminer et suivre les plans d'action ;
- Avoir la maîtrise Excel / Word / Power Point / Access VBA ;
- Avoir la maîtrise du Logiciels d'analyse financière ex: ANADEFI ;
- Avoir la maîtrise du Logiciels SAS, Business Objects ;
- Avoir la maîtrise des Systèmes d'information de gestion des risques (SIGR) ;
- Etre Réactive ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir des Qualités de pédagogie ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût des chiffres ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un informaticien expérimenté.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 en informatique
- Avoir un diplôme professionnel d'un Institut en informatique ou d'une école d'ingénieurs ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le métier ;
- Avoir des connaissances sur les systèmes de moyens de paiements ;
- Avoir une expertise en matière de gestion de base de données ;
- Bonne maîtrise des instructions SQL ;
- Avoir des connaissances sur Windows server (version 2008, 2012, ...)
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (sur le plan de continuité des activités, ... ;
- Avoir une capacité à travailler sur Amplitude ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Savoir Identifier les risques informatiques et les évaluer ;
- Savoir rédiger les procédures ;
- Etre Réactive ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une capacité de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir des Qualités de pédagogie ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût des chiffres ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;
- Bonne maîtrise de l'Anglais et du Mandarin.

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Attestation de l'employeur
- Casier judiciaire
- Certificat de Nationalité

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

Une institution financière de la place recherche un (1) juriste à Brazzaville.

PROFIL RECHERCHE :

- Avoir un Bac + 4 ou 5 (école de commerce ou université) en droit des affaires, droit privé, droit bancaire, etc. Des notions de fiscalité et des études en droit OHADA seraient un plus.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans le métier, exception faite pour les jeunes détenteurs d'un Master2 (BAC+5) avec mention Bien ;
- Avoir des connaissances de la réglementation bancaire (LCB-FT, Bâle II et III, COSO,...) ;
- Avoir des connaissances des métiers / produits / services bancaires ;
- Avoir une vision transversale métier ;
- Avoir une expertise en veille juridique et fiscale ;
- Etre au fait de toutes les réformes du droit OHADA ;
- Savoir traiter des dossiers de saisies, successions ;
- Savoir analyser un dossier de crédit ;
- Savoir émettre un avis juridique ;
- Avoir la maîtrise Excel / Word / Power Point / AMPLITUDE
- Etre Réactif ;
- Etre rigoureux ;
- Avoir une bonne orthographe ;
- Avoir une capacité d'organisation, de structuration et de restitution de l'information et d'analyse (esprit de synthèse) ;
- Avoir la capacité à travailler en équipe ;
- Avoir le goût de l'excellence ;
- Avoir de bonnes Qualités relationnelles ;

COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- Cv avec photo et lettre de motivation
- Références des deux précédents employeurs

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse suivante au plus tard 24 Octobre 2018 en précisant le poste à pourvoir dans l'objet: recrutement.talent@yahoo.com.

NB : seuls les candidats (es) résidents à Brazzaville seront présélectionné (es) et convoqués pour les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



Accédez à un univers de privilèges

- ☑ Organisation de vos voyages vers toutes les destinations
- ☑ Accès aux lounges VIP des aéroports
- ☑ Livraison de vos achats en ligne à domicile
- ☑ Offre d'une carte Prestige utilisable sur un large réseau de partenaires

everywhere you go

mtncongo.net

***150#**

The MTN logo, consisting of the letters 'MTN' in white on a blue oval background, is centered within a white square frame.

CÉMAC

La BEAC, la France et le FMI plaident pour une suppression des exonérations fiscales

Le gouverneur de la Banque des Etats d'Afrique centrale (BEAC) et le président du comité ministériel de l'Union monétaire d'Afrique centrale ont défendu, lors d'une rencontre des ministres de la zone franc à Paris, l'idée d'une suppression des exonérations fiscales par les pays membres de la sous-région.

L'idée a été avancée en réponse à la problématique de l'augmentation des ressources intérieures par les pays concernés (les deux zones CFA et les Comores). Une position que partage Bruno Le Maire, ministre français de l'Economie et des finances. Selon lui, une hausse des ressources internes des Etats permettrait de réduire le niveau d'endettement public.

A l'ordre du jour de la rencontre, des échanges sur plusieurs sujets fondamentaux pour le développement des pays africains de la zone franc, notamment la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ainsi que la mobilisation des recettes fiscales. La réunion de Bercy a permis aux ministres des finances de la zone de faire le point de la situation économique et des défis monétaires dans l'espace commun.

Au cœur des débats, présidés par Bruno Le Maire, la nécessité de rehausser les recettes fiscales afin de contenir le niveau d'endettement qui prend des proportions inquiétantes. En ligne de mire, les engagements souscrits par les pays à l'égard du Fonds monétaire international (FMI).

La réduction des exonérations fiscales est enfin préconisée par le FMI. Lors de la rencontre d'urgence de Yaoundé, en janvier 2016, Christine Lagarde avait conseillé les dirigeants africains dans le même sens. « Ces exonérations compromettent les recettes globales des Etats et affaiblissent la gouvernance », avait fait savoir la directrice générale du FMI.

Josiane Mambou Loukoula

BURKINA FASO

La veuve de Thomas Sankara salue la levée en France du secret-défense sur l'assassinat de son mari

Dans un message rendu public le 15 octobre, à l'occasion du 31^e anniversaire du décès de son époux, Mariam Sankara a loué, à Ouagadougou, le courage du président français, Emmanuel Macron, qui a travaillé à la concrétisation de la démarche.

« Le secret-défense a été levé en ce qui concerne les archives classifiées sur l'assassinat, le 15 octobre 1987, du père de la révolution burkinabè, Thomas Sankara », a déclaré Mariam Sankara. Elle a souligné qu'Emmanuel Macron a respecté son engagement pris publiquement, lors de sa visite officielle au Burkina Faso, en donnant une réponse positive aux requêtes du juge burkinabè.

Une commission rogatoire a été mise en place en France et un juge nommé à la suite de cette levée du secret-défense concernant les archives sur l'assassinat de l'ancien président burkinabè. Pour ce faire, Mariam Sankara espère que l'ensemble de ces archives sera mis à la disposition du Burkina Faso et que le juge y trouvera les informations qui lui permettront d'avancer dans son travail.

Père de la révolution burkinabè, Thomas Sankara a été tué avec douze de ses compagnons, le 15 octobre 1987, dans un coup d'Etat qui avait porté au pouvoir son frère d'armes, Blaise Compaoré. Une plainte relative à cette affaire a été déposée en 1997 sous le régime Compaoré mais elle avait connu un non-lieu. Il a fallu attendre l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 pour que ce dossier, longtemps resté en

veille, connaisse une accélération sous le gouvernement de transition qui a ordonné, fin mars 2015, l'ouverture d'une enquête judiciaire.

Pour marquer l'événement, la première pierre d'un monument à la mémoire de Thomas Sankara a été posée le jour même de la commémoration de sa disparition. Il s'agissait d'une statue de 5 m de haut faite en bronze, qui va être érigée sur une superficie de quatre hectares au siège du

événement et de nous remémorer le sacrifice ultime que le président du Conseil national de la révolution a accepté d'assumer avec lucidité, courage et dignité ». Le monument permettra à « tous ses héritiers d'avoir un lieu de rencontre, d'inspiration, de ressourcement de l'idéal du président Thomas Sankara, afin de continuer à oser réinventer l'avenir », a-t-il ajouté.

De son côté, le président burkinabè, Roch Marc Christian Kaboré, a twitté : « En ce 15 octobre 2018, la mémoire du président Thomas Sankara reste vivace à travers le monde. Son sacrifice pour l'émancipation et la dignité du peuple burkinabè ne sera pas vain. Je réitère mon engagement à œuvrer pour l'aboutissement de la justice dans le dossier de son assassinat ».

Arrivé au pouvoir en 1983, Thomas Sankara dénonçait souvent l'impérialisme et ses liens avec les dirigeants de la Libye et du Ghana d'alors, ce qui lui avait valu de solides inimitiés. Quant à Blaise Compaoré, soupçonné d'avoir participé au complot sur l'assassinat de son prédécesseur par de nombreux Burkinabè, il avait été à son tour renversé lors d'un soulèvement populaire le 31 octobre 2014. Son ancien chef d'état-major, le général Gilbert Diendéré, incarcéré pour le coup d'Etat manqué de septembre 2015, est poursuivi dans l'affaire Sankara pour « atteinte à la sûreté de l'Etat, séquestration, terrorisme et crime contre l'humanité ». Douze autres personnes ont déjà été inculpées.

Nestor N'Gampoula

« Le secret-défense a été levé en ce qui concerne les archives classifiées sur l'assassinat, le 15 octobre 1987, du père de la révolution burkinabè, Thomas Sankara »

Conseil national de la révolution, où l'ancien président a été tué. Selon Jean-Luc Aristide Bambara, un des concepteurs, sur chacune des quatre faces du socle en béton de trois mètres de haut figureront trois bustes des douze camarades tués en même temps que le capitaine Thomas Sankara.

Dans son discours à cette occasion, le président du Comité international mémorial Thomas-Sankara, le colonel Bernard Sanou, a indiqué : « La pose de cette première pierre en ce jour anniversaire de l'assassinat de Thomas Sankara et de ses douze compagnons nous offre l'occasion de commémorer ce triste

ACTUELLEMENT EN VENTE À LA 

200 FCFA



+242 06 700 0900
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lesdepechesdebrazzaville.fr

OFFRE SPÉCIALE PETITES ANNONCES 25 000 FCFA

DANS 



Voeux d'anniversaire
Carnet rose
VOEUX DE MARIAGE
ouverture boutique
IMMOBILIER
OFFRE D'EMPLOIS
EVENEMENTIEL
Promotions produits
SERVICES ...

Du 15 au 15
Octobre Novembre

Call +242 06 700 0900

regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
www.lesdepechesdebrazzaville.fr



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA MISE EN CONCESSION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE MOUKOUKOULOU

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant Code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Moukougoulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégué du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision, la réhabilitation, la modernisation et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Moukougoulou.

La centrale hydroélectrique de Moukougoulou comprend un barrage béton à déversoir libre, une prise d'eau munie de grilles fines, des vannes de tête, des conduites d'amenée et forcées, une usine et un poste extérieur. Elle dispose de quatre (4) groupes d'une puissance totale installée de 74 MW. La hauteur de chute nominale est de 68 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport qui couvre les postes de transformation 110 kV de Bouenza II, de Nkayi et de Loudima, et ceux de 35 kV de Loutété, de Madingou et de Dolisie.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de présélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :
(i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation de l'hydroélectricité » ;
(ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le

vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt / Centrale hydroélectrique de Moukougoulou »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble Mines et Energie,
B. P. : 2120 Place de la République
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement
Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF A LA MISE EN CONCESSION DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE D'IMBOULOU

Le Gouvernement de la République du Congo, conformément à la loi n° 14-2003 portant code de l'Electricité qui libéralise le secteur, encourage la participation des opérateurs privés au développement et à l'exploitation des capacités de production d'électricité. A cet effet, les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public envisagent la mise en concession de la centrale hydroélectrique de Imboulou à un ou des opérateurs agissant sous le statut de délégué du service public de l'électricité. Cette concession consiste en la révision et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Imboulou.

La centrale de Imboulou, est équipée de quatre groupes turbines-alternateurs de puissance unitaire 30 MW, soit une puissance totale installée de 120 MW. Elle est composée d'une digue en terre avec un noyau d'étanchéité en rive droite, d'un bâtiment de l'usine-barrage en béton armé et d'un massif au fil de l'eau et d'un évacuateur des crues constitué de trois pertuis. La hauteur maximale du barrage est de 32,50 m. L'énergie produite est injectée dans le réseau de transport interconnecté à la tension 220 kV au poste de

Ngo à travers deux lignes électriques.

Les Ministères en charge de l'énergie et du portefeuille public invitent toute personne morale intéressée par le présent avis à participer au processus de sélection en soumettant par écrit, son dossier de candidature à l'adresse suivante :

Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique Cellule de Gestion des Marchés Publics
Immeuble des Mines et de l'Energie, 3ième étage
B. P. : 2120 Place de la République
E-mail : meh_cab@yahoo.fr

Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour assumer cette délégation de service public (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, capacité financière et capacité de mobilisation des fonds ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation).

Les critères de pré-qualification sont les suivants :

(i)-les qualifications générales et l'expérience du candidat dans la production et l'exploitation des centrales hydroélectriques » ;
(ii)-l'expérience du candidat dans la réalisation de missions similaires à la présente (environnement et envergure de l'ouvrage).

Les dossiers doivent être présentés en quatre exemplaires dont un original et trois copies, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale. Ils seront adressés à Monsieur le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique (Cellule de Gestion des Marchés Publics), à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le vendredi 16 novembre 2018 à 12 heures, heure locale (Congo), et porter expressément la mention suivante :

« Manifestation d'intérêt / Centrale hydroélectrique d'Imboulou »
Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique
Cellule de Gestion des Marchés Publics, 3ième étage Immeuble des Mines et de l'Energie,

B. P. : 2120 Place de la République
Brazzaville

A n'ouvrir qu'en séance de dépouil-

lement

Les frais d'études des dossiers s'élèvent à 500 000 FCFA, payables par chèque ou par virement bancaire à l'ordre de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL).

Les résultats de la pré-qualification seront connus des candidats au plus tard le vendredi 30 novembre 2018 et ceux retenus recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique (Direction Générale de l'Energie), les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 10 heures à 15 heures.



UNION AFRICAINE

Plus de quarante pays se liguent contre le terrorisme

Des Etats africains ont décidé de faire de la lutte contre le crime organisé et les crimes électroniques leur cheval de bataille, à travers des bureaux de liaison d'Afripol, organisation policière du continent.

Afripol va « concentrer ses efforts sur la lutte contre le terrorisme, les crimes transnationaux et les crimes électroniques » et signera, en janvier, « un accord de coopération avec » Interpol, a souligné le commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, à l'ouverture de la deuxième assemblée générale d'Afripol, à Alger, regroupant les chefs de police des Etats membres.

Le ministre algérien de l'Intérieur, Noureddine Bedoui, a, de son côté, appelé à « une approche africaine commune de coopération (...) et d'échanges », afin de faire face aux principaux défis du continent en matière de sécurité que sont « le terrorisme, la traite d'êtres humains, le trafic de drogues et la cybercriminalité ».

L'idée de ce mécanisme de coopération policière, destiné à favoriser l'échange de renseignements entre polices nationales du continent africain, a germé en 2013, lors d'une réunion d'Interpol à Oran (400 km à l'ouest d'Alger). Afripol a tenu sa première assemblée générale en 2017, à Alger.

Josiane Mambou Loukoula

LIBYE

Paris soutient la conférence de Palerme

Les assises seront organisées par l'Italie, les 12 et 13 novembre, avec le soutien de la France. Le chef de la diplomatie de ce pays, Jean-Yves Le Drian, a participé au conseil Affaires étrangères.

Le ministre français des Affaires étrangères a rappelé l'importance de la mise en œuvre des priorités identifiées lors de la réunion de New York. Il s'agit de l'appui à la médiation du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Ghassam Salamé; du soutien au Premier ministre libyen, Fayez Sarraj; de la sanction à l'encontre de ceux qui portent atteinte au processus politique; de la nécessité d'avancer vers des élections, dans la continuité de la conférence de Paris sur la Libye.

Noël Ndong

FORUM MONDIAL DE L'INVESTISSEMENT

Environ cinq mille experts attendus à Genève

Les assises de 2018 vont se dérouler dans la ville capitale de la Suisse, du 22 au 26 octobre.

La conférence de haut niveau connaîtra la participation d'environ cinq mille experts, représentant cent soixante pays. Elle s'inscrit dans le contexte de pallier l'inquiétude croissante due à la baisse des flux des investissements et à leur impact sur les efforts déployés pour réaliser l'ambitieux agenda 2030 pour le développement durable. Un agenda adopté par la communauté internationale, il y a trois ans.

Justifiant l'intérêt de cette réunion, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a précisé que, les flux mondiaux d'investissements étrangers directs ont chuté de 23 % en 2017. Et, les investissements transfrontaliers dans les économies développées et en transition ont fortement diminué, alors que la croissance était presque nulle dans les économies en développement. « Avec une reprise très modeste prévue pour 2018, cette tendance à la baisse est une préoccupation à long terme pour les décideurs politiques du monde entier, en particulier dans les pays en développement », a-t-il déclaré.

En effet, selon une étude réalisée par la CnuCED, le secteur privé devrait investir à hauteur de trois milliards de dollars par an dans les pays en développement pour générer l'activité économique nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable, qui sont au cœur de cet agenda. Mais, les niveaux actuels montrent un écart d'investissement d'environ deux milliards de dollars.

« Le Forum mondial de l'investissement qui se tient tous les deux ans, reste un lieu privilégié pour forger des partenariats entre les acteurs de l'investissement et du

développement, notamment dans le but de combler cet écart », ont précisé les organisateurs, avant de souligner que, ce moment est unique. Parce qu'il rassemble tous les acteurs de haut niveau représen-

« ...Un lieu privilégié pour forger des partenariats entre les acteurs de l'investissement et du développement, notamment dans le but de combler l'écart »

tant la communauté mondiale de l'investissement et du développement. Il est une occasion de nourrir un dialogue ouvert, de réfléchir sur les initiatives porteuses de solutions et de favoriser des alliances mondiales pour promouvoir la prospérité pour tous. « Cette édition comprend une soixantaine de manifestations, dont trois sommets, cinq tables rondes ministérielles, des sessions animées par le secteur privé et plusieurs cérémonies de remise de prix », ont-ils ajouté.

Par ailleurs, pour les organisateurs de cet événement, au-delà de la mise en lumière des priorités pour attirer et canaliser les investissements qui favoriseront le développe-

ment durable, les sessions du forum se concentreront également sur les actions orientées vers des transformations durables et des modes de financement innovants pour le développement, tels que l'utilisation de la technologie blockchain, les obligations durables et le financement mixte.

Notons que, parmi les conférenciers et les invités figurent trente cadres supérieurs des organisations comme, Aviva, De Beers, Coca-Cola, Contour global, Jumia, Lavazza, PwC, Siemens Financial Services, UBS sans oublier quatorze chefs d'Etat et de gouvernement, notamment ceux de l'Arménie, du Bangladesh, du Botswana, du Cambodge, du Kenya, du Lesotho, de l'ex-République yougoslave de Macédoine, du Malawi, de la Mongolie, du Monténégro, de la Namibie, de la République centrafricaine, de la Sierra Leone, ainsi que de la Suisse et cinquante ministres de pays développés et en développement.

Outre les organismes des Nations unies, cinquante autres organisations seront présentes à savoir : le Commonwealth; l'Organisation internationale du travail; l'Union interparlementaire; le Comité international olympique; l'Organisation internationale des commissions de valeurs; l'Union internationale des télécommunications; l'Organisation de coopération et de développement économiques; l'Organisation mondiale du commerce et le groupe de la Banque mondiale.

Rock Ngassakys

PROGRAMME RELATIF AUX OBSEQUES DE Me ARMAND ROBERT OKOKO

Mercredi : 17 octobre 2018

18h : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya-Maya

Judi : 18 octobre 2018

9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville

10h : recueillement et hommage au Palais de justice

13h : recueillement au domicile familial situé en face de la direction générale de la société Ragec (ex Ofnacom), à Mpila centre ville
20h à l'aube : animation (chorale)

Vendredi : 19 octobre 2018

9h : recueillement au domicile familial

12h : Messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne du Congo

14h : départ pour le cimetière.



INSTITUT FRANÇAIS DU CONGO

SAMEDI 20 OCTOBRE - 19H00 À L'IFC EX CCF

DJOSON PHILOSOPHE & Super Nkolo MBOKA

EN CONCERT // ENTRÉE : 2000 F CFA



ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba optimiste sur l'avenir du pays

Le président de la chambre basse a peint un tableau plus ou moins positif de la situation économique du Congo, le 15 octobre à Brazzaville, dans son allocution d'ouverture de la quatrième session ordinaire dite budgétaire.

S'adressant aux députés, le président de l'Assemblée a indiqué que la loi de finances 2019 devrait se présenter sous des meilleurs auspices, au regard de la bonne tenue du niveau du cours du baril de pétrole qui augure la relance de la croissance économique nationale, même si le budget du prochain exercice est celui

d'austérité du fait du fardeau rédhitoire de la dette publique.

« Nous nous réjouissons de ce que la loi de finances 2019 a pris en compte les axes prioritaires du Plan national de développement 2018-2022, nécessaires à la stabilisation des équilibres macroéconomiques, tels que le renforcement de la gouvernance, la réforme du système éducatif, la formation qualifiante et professionnelle, la diversification de l'économie à travers l'agriculture, le tourisme et l'industrie », a-t-il déclaré. Isidore Mvouba a ensuite martelé: « Il nous

faut à cela mener une politique dite de « tolérance zéro » en matière de corruption, sous-tendue par un engagement politique fort à tous les niveaux ».

Le président de l'Assemblée nationale s'est réjoui des choix budgétaires faits par le gouvernement, notamment la stabilisation, la relance et la croissance économique, la mobilisation des ressources financières extérieures et domestiques ainsi que l'amélioration du climat des affaires fondamentales à l'attrait des investissements directs étrangers.

« Dans un contexte de vaches maigres, il convient de se lancer dans une re-

cherche effrénée de niches budgétaires et de financements innovants. A cela, la création des conditions du passage de l'économie informelle à l'économie formelle peut s'avérer payant et augmenter le niveau des ressources budgétaires », a-t-il renchéri.

Abordant encore une fois de plus la question du Pool, le président de la chambre basse du parlement a signifié que la reconquête de la paix dans ce département a connu un tournant décisif avec la fin de l'opération de ramassage des armes. Il reste à mettre en œuvre les mesures idoines de réinsertion et réintégration des ex-combattants et de

la population meurtrie. « La paix restaurée, force est désormais à la loi pour lutter contre le banditisme résiduel qu'on observe ici et là », a-t-il lancé.

Isidore Mvouba a, d'autre part, appelé la population congolaise à ne pas prêter attention aux élucubrations de certains esprits chagrins qui parlent d'un génocide dont serait l'objet l'ethnie lari dans le Pool. « Il s'agit manifestement d'une tentative de déstabilisation de notre pays. Le Congo saura rétablir la vérité des faits au Conseil des droits de l'Homme lors de sa prochaine réunion à Genève », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koumba

JOURNÉE DE L'ALIMENTATION

Le gouvernement veut accorder plus d'espaces aux maraîchers

Installés principalement à Madibou, dans la partie sud de Brazzaville, et à Talangaï ainsi qu'à Djiri dans la partie nord, les agriculteurs de la capitale approvisionnent les marchés en légumes frais et d'autres produits alimentaires. Mais à l'image de ceux des autres villes du pays, ils peinent à trouver des espaces autorisés pour mener leurs activités.



Le ministre Henri Djombo nous devons agir sans tarder. Agir pour inverser la tendance actuelle en produisant efficacement à travers une agriculture moderne », a estimé Henri Djombo, dans une déclaration le 15 octobre.

Avec la pression démographique et la poussée des villes, il est devenu difficile, voire impossible, de trouver des espaces cultivables. Déguerpis par l'Etat lors de la construction du viaduc de Keba na virage, à Talangaï, il y a plus de deux ans, les maraîchers de la partie nord de Brazzaville sont

censés être affectés sur un autre site. Jusqu'à présent, la mairie de l'arrondissement n'a pu trouver un nouvel espace pour leur permettre de produire.

La déclaration du ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, en prélude à la Journée mondiale de l'alimentation, célébrée ce 16 octobre, s'adresse aussi aux autorités locales. Le gouvernement invite les municipalités à sécuriser et protéger les maraîchers urbains. Car « les ceintures vertes et les jardins représentent non seulement des espaces économiques mais aussi des lieux d'apprentissage pour les jeunes, des centres de recyclage des ordures ménagères », a martelé Henri Djombo.

« Agissons pour l'avenir : préservons nos ceintures maraîchères urbaines », c'est le thème retenu cette année par les Nations unies pour la célébration de cette journée.

Fiacre Kombo

COOPÉRATION

Le Congo et la Namibie veulent optimiser leur potentiel économique

Les experts des deux pays auront des échanges sur les moyens de développer les petites et moyennes entreprises, surtout dans le domaine de l'artisanat.

La ministre des petites et moyennes entreprises (PME), de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, s'est entretenue sur le sujet, le 11 octobre à Brazzaville, avec l'ambassadeur de la Namibie au Congo, le major-général Viljo H. Hifindaka.

L'échange a été fructifiant, a assuré le diplomate namibien au sortir de la séance de travail. « Avec la ministre, nous avons discuté des moyens de développer les PME et le secteur artisanal. Nous avons essayé de voir les différentes méthodes et opportunités pour faire avancer la coopération entre les deux pays », a-t-

déclaré, ajoutant qu'ils ont insisté sur l'échange d'expériences.

Tout comme le Congo, l'économie namibienne est fortement dépendante des ressources du sous-sol. Les deux économies disposent pourtant d'énormes débouchés encore inexploités, notamment le secteur artisanal.

Au plan politique et diplomatique, la République du Congo et la Namibie entretiennent d'excellentes relations.

« Ce sera une coopération gagnant-gagnant. Nous veillerons en sorte que nos deux peuples continuent à interagir dans les deux domaines cités pour développer nos écono-

mies », a ajouté Viljo H. Hifindaka. L'Ecole inter-Etats de Loudima, dans le département de la Bouenza, est le symbole de l'amitié entre les deux peuples. Le site de cette école polytechnique n'est autre que l'ancien camp de la South west african peoples's organisation (Swapo), où s'organisaient les combattants de la libération de la Namibie et de l'Afrique australe.

Il y a quelques années, les présidents Denis Sassou N'Gouesso du Congo et Hifikepunye Pohamba de la Namibie, avaient décidé de transformer ce centre en un institut de formation des élites. L'établissement forme dans les métiers du bâtiment, de la mécanique, de l'électricité, de la maçonnerie, de l'agriculture, de la coiffure, de la couture, de la boulangerie...

F.K.

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La direction préoccupée par la formation de qualité

Le conseil technique de l'établissement, tenu du 21 au 13 octobre à Brazzaville, a débouché sur quelques recommandations pouvant améliorer la formation des apprenants.



Les participants au conseil technique de l'INJS/Adiac

Les participants au conseil technique de l'Institut national de la jeunesse et des sports (INJS) ont recommandé, au terme de leurs travaux, aux ministres de tutelle la mise en place d'un comité scientifique chargé d'établir un référentiel d'auto-évaluation, visant à revisiter le cadre juridique de cet établissement.

Aux autorités de l'institut, les conseillers leur ont demandé d'assurer la consolidation des rapports entre cet établissement et les fédérations sportives. Ils ont aussi insisté sur le changement des titres des mémoires et monographies pour l'obtention du diplôme d'Etat de conseiller ou d'inspecteur.

Les conseillers ont, en outre, adopté le règlement intérieur, le plan de formation, de la recherche, des stages, les plaquettes académiques et le statut des intervenants. Le conseil de direction a reçu mandat d'insérer dans tous les documents présentés, les amendements et contributions retenus durant les travaux avant leur exploitation ou leur réalisation.

Notons que le conseil technique de l'INJS a connu la participation de cinquante-deux experts venus de l'université Marien-Ngouabi, de l'Institut national de recherche et d'action pédagogiques ainsi que des directions générales des Sports et de la jeunesse. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été placées sous l'autorité mixte de Jacques Gambou, directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'éducation physique, et de Matthieu Mouloungui, directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et de l'instruction civique.

Jacques Gambou a inscrit ce conseil dans la dynamique des réformes et des formations, piliers de base du ministre des Sports et de l'éducation physique. Selon lui, les enseignements à l'INJS doivent contribuer à la formation efficace des Congolais en vue de les rendre compétents et responsables.

James Golden Eloué

INSTITUT DES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES APPLIQUÉES

Les étudiants s'imprègnent des missions des sapeurs pompiers

Une visite guidée au profit des apprenants de l'établissement a été organisée, le 16 octobre, à la direction générale de la sécurité civile à Brazzaville.

La descente sur le terrain a permis aux étudiants d'enrichir leurs connaissances pratiques, en plus des enseignements acquis dans les domaines des premiers secours (sauveteur, secouriste du travail), de sécurité au travail, d'appui et de lutte anti-incendie ainsi que de gestion des équipements de protection.

Ces étudiants ont été briffés sur les missions de la sécurité civile, entre autres, la protection de la population au moment des accidents et calamités naturelles. « *Le métier de la sécurité civile, de sapeurs-pompiers, est évolutif. Nous aidons les jeunes apprenants à la pratique de celui-ci afin qu'ils aient des résultats escomptés. Ces étudiants se sont également imprégnés du cadre juridique* », a indiqué le colonel Jean Bernard Boyanghas, directeur départemental de la sécurité civile.

La sécurité civile désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre par un État pour protéger ses citoyens, en temps de guerre



Les étudiants suivant les explications du fonctionnement d'un engin des sapeurs-pompiers/Adiac

comme en temps de paix. Elle associe différents moyens, principalement publics, pour venir en aide à la population et réagir, en particulier, en cas de crise grave. Au cœur des situations d'urgence, de secours et de gestion de crise à Brazzaville, la direction générale de la sécurité civile est sur tous les fronts. Elle s'appuie

sur plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers et sur ses renforts qui peuvent intervenir sur l'ensemble du périmètre urbain.

« *Nous arrivons parfois avec un léger retard à cause des conditions d'accessibilité au lieu indiqué. Nous convions les Brazzavillois à nous appeler au 118 pour un service sans contrepar-*

tie », a déclaré le directeur départemental de la sécurité civile.

Le dispositif des soldats du feu représente le premier maillon de la chaîne du secours des sapeurs-pompiers. Partout à Brazzaville, ce service public constitue un réseau de solidarité et de proximité avec la population.

Face aux situations exception-

nelles, la direction générale de la sécurité civile mobilise plusieurs hommes et femmes, ses moyens matériels terrestres sur tous les types de catastrophes pour renforcer les dispositifs de secours locaux.

L'éducation et la sensibilisation du public est une autre des missions de la sécurité civile et plus particulièrement de sa direction générale. A Brazzaville, ses experts conçoivent des programmes de formation, des guides pédagogiques et des plans de secours afin de limiter les effets d'une catastrophe sur la population.

Rappelons que la sécurité civile, dont les sapeurs-pompiers sont les premiers acteurs, regroupe: la prévention des risques de toute nature; l'information et l'alerte de la population; la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres et les catastrophes.

La politique publique de la sécurité civile, donc l'organisation des secours d'urgence, est une compétence partagée entre l'État et les collectivités locales.

Fortuné Ibara

TALANGAI

La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké à la rescousse des élèves les plus démunis

Le président de la structure éponyme, Privat Frédéric Ndeké, a offert le 15 octobre des kits scolaires à cent élèves du 6e arrondissement de Brazzaville ainsi que des vivres et non-vivres au préscolaire 31-juillet de Mpila.

La Fondation Privat-Frédéric-Ndeké n'a pas dérogé à la règle en cette période de rentrée scolaire. En effet, l'ONG présidée par l'administrateur-maire de Talangai a remis des kits scolaires composés, entre autres, des sacs, cahiers, bics, etc., aux apprenants issus des familles mo-

destes. « *Vous acceptez de nous accompagner à travers votre élan de cœur. C'est un appui combien nécessaire qui nous permettra de suivre les cours comme tous les autres enfants. Nous ferons donc bon usage de ces kits, rendez-vous aux résultats. Nous retiendrons en vous*

trois choses cachées : le don de partage, l'amour envers les enfants et le bon sens », s'est exprimé l'un des bénéficiaires.

Cette fondation a également offert une bourse d'études à une bachelière qu'elle accompagne depuis la classe de CE2. Cette bourse permettra à la jeune Merveline Chrisline Mbongo Tsiba de préparer sa rentrée académique et de poursuivre ses études. De quoi émerveiller la récipiendaire qui a reconnu le soutien inlas-

sable de Privat Frédéric Ndeké pour l'opportunité qu'il l'a offerte afin de découvrir les portes des études supérieures. « *Il s'agit d'une étape déterminante de ma vie scolaire en prenant en charge les frais de mes études durant trois ans, notamment de la première année jusqu'en master. J'ose croire que ce geste combien louable relève d'une marque de considération indéfectible mais aussi humaniste car le monde reconnaît très souvent les bienfaiteurs après leur mort. Je donnerai le meilleur de moi-même afin de traduire ou de factoriser ce geste fier en réussite année après année, pour un succès qui me conduira sans doute à la vie professionnelle* », s'est-elle engagée, souhaitant que de telles initiatives puissent être élargies à un bon nombre d'enfants en difficulté.

Faisant ce geste en présence de certains de ses collègues administrateurs-maires, Privat Frédéric Ndeké a rappelé que la scolarisation des jeunes est un devoir du gouvernement mais aussi des acteurs de la société civile car elle constitue l'avenir d'une nation. « *En cette période d'octobre 2018, mois de la rentrée scolaire, la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké, fidèle à ses en-*

gagements, n'a pas voulu déroger à la règle consistant à assister, avec la collaboration des services des affaires sociales, cent élèves issus des familles démunies pour leur permettre de renouer avec le chemin de l'école », a-t-il indiqué.

Il a, par ailleurs, émis le vœu de voir tous ces enfants se mettre résolument au travail afin de bénéficier davantage de la confiance et du soutien de la fondation. Notons que peu avant la cérémonie au siège du 6e arrondissement, Privat Frédéric Ndeké s'était rendu au préscolaire 31-juillet 1968 où il a remis des vivres et non-vivres aux responsables.

« *Depuis longtemps, notre fondation œuvre dans le domaine éducatif. Nous avons reçu de cette école une doléance suite au cambriolage qu'elle a subi pendant les vacances. Parmi les besoins évoqués, il y a le matériel que nous avons apporté. Avec cette modeste contribution, elle pourra, tant soit peu, soulager ses difficultés* », a conclu l'administrateur-maire de Talangai, rappelant que son ONG avait organisé, dès le début de la rentrée scolaire, une opération dénommée « Sauvez l'école, volonté populaire » au quartier 609.

Parfait Wilfried Douniama



Les officiels posant avec des bénéficiaires/Adiac

FOOTBALL

Coupe d'Afrique des nations 2019

Groupe E

Festival offensif du Nigeria et de l'Afrique du Sud

Bafana sud-africains et Super Eagles nigériens ont été sans pitié pour les Seychelles et la Libye : 6-0 et 4-0. Notons le triplé du Nigérien Odion Ighalo qui contribue à maintenir les mondialistes nigériens dans la course à la qualification.

Afrique du Sud-Seychelles : 6-0 (3-0)

Buts : Hoareau (23^e contre son camp), Hlatshwayo (25^e), Lebo Mothiba (27^e), Percy Tau (75^e), Dino Ndlovu (81^e) et Tehobo Mokoena (93^e) pour l'Afrique du Sud

Nigeria-Libye : 4-0 (1-0)

Buts : Odion Ighalo (4^e sur penalty, 58^e et 69^e) puis Samuel Kalu (90^e) pour le Nigeria

Classement

1) Afrique du Sud, 7 pts, 2) Nigeria, 6 pts, 3) Libye, 4 pts, 4) Seychelles, 0 pt

Programme de la 4^e journée

Seychelles-Afrique du Sud et Libye-Nigeria



Odion Ighalo a planté un triplé face aux Chevaliers de la Méditerranée (AFP)

coudes

Embouteillages dans le classement de ce groupe I où le Burkina, tombeurs du Botswana à Ouaga, l'Angola, victorieux de la Mauritanie, et les Mourabitounes sont à égalité avec 6 points.

En recevant les Palancas à Nouakchott, la Mauritanie pourra creuser l'écart ce mardi, tandis que les Etalons tenteront de faire le plein à Gaborone face à des Zèbres déjà éliminés.

Burkina-Botswana : 3-0 (1-0)

Buts : Jonathan Pitroipa (6^e), Banou Diawara (55^e) et Alain Traoré (67^e) pour le Burkina

Angola-Mauritanie : 4-1 (2-1)

Buts : Mateus (12^e et 16^e), Djalma (52^e) et Gelson (80^e) pour l'Angola, Hacem (3^e) pour la Mauritanie

Classement

1) Burkina, 6 pts, 2) Angola, 6 pts, 3) Mauritanie, 6 pts, 4) Botswana, 0 pt

Programme de la 4^e journée

Mauritanie-Angola et Botswana-Burkina, mardi 16 octobre

Groupe J

La Tunisie caracole en tête, l'Egypte suit la cadence

De moins en moins de suspense dans ce groupe, au sein duquel les Tunisiens font un parcours parfait après leur court succès sur le Niger (1-0).

Larges vainqueurs du Swaziland, les Pharaons d'Egypte n'attendent qu'un faux pas des Aigles de Carthage.

En déplacement à Niamey et à Manzini lors de cette 4^e journée, Tunisiens et Egyptiens en découdront au Caire lors de la suivante. Pour, peut-être, relancer un peu le suspense dans la course à la première place.

Tunisie-Niger : 1-0 (1-0)

But : Yacine Meriah (17^e) pour la Tunisie

Egypte-Swaziland : 4-1 (4-0)

Buts : Elmohamady (7^e), Warda (10^e), Trezeguet (29^e) et Salah (45^e) pour l'Egypte, Gamedze (87^e) pour le Swaziland

Classement

1) Tunisie, 9 pts, 2) Egypte, 6^e pts, 3) Swaziland, 1 pt, 4) Niger, 1 pt

Programme de la 4^e journée

Niger-Tunisie et Swaziland-Egypte, mardi 16 octobre

Groupe H

Le Guinée continue son sans-faute, la Côte d'Ivoire cartonne

Le Syli national de Guinée continue son parcours sans faute en ajoutant une 3^e victoire à son tableau de chasse face au Rwanda (2-0).

Malgré le premier match de Geoffrey Kondogbia (CF Valence), la Centrafrique a subi la loi des Eléphants de Côte d'Ivoire à Bakoué (0-4).

Guinée-Rwanda 2-0 (1-0)

Buts : François Kamano (penalty à la 37^e) et Ibrahima Cissé (70^e) pour la Guinée

Côte d'Ivoire-Centrafrique : 4-0 (1-0)

Buts : Jonathan Kodjia (26^e), Eric Bailly (53^e), Cheick Doukouré (57^e) et Maxwel Cornet (75^e)

Classement

1) Guinée, 9 pts, 2) Côte d'Ivoire, 6 pts, 3) Centrafrique, 3 pts, 4) Rwanda, 0 pt

Programme de la 4^e journée

Rwanda-Guinée et Centrafrique-Côte d'Ivoire, mardi 16 octobre

Camille Delourme

Groupe F

Le Kenya seul en tête en attendant la décision de la CAF

Après son nul à Addis Abeba, le Kenya de Sébastien Migné a confirmé sa forme actuelle en corrigeant les Antilopes éthiopiennes 3-0.

Les Harambees Stars sont désormais en tête de leur groupe en attendant la décision de la CAF quant aux deux rencontres entre la Sierra Leone et le Ghana. Plusieurs options sont à l'étude : un forfait général, avec retrait de tous les points obtenus contre les Leone Stars, un forfait particulier, avec 6 points attribués au Ghana, ou un report des deux rencontres.

Kenya-Ethiopie : 3-0 (2-0)

Buts : Michel Olunga (23^e), Eric Omundi (27^e) et Victor Wanyama (67^e sur penalty) pour le Kenya

Classement

1) Kenya, 7 pts, 2) Ethiopie, 4 pts, 3) Ghana, 3 pts (2 matchs en moins), 4) Sierra Leone, 3 pts (2 matchs en moins).

Groupe I

Burkina, Angola et Mauritanie aux coudes à

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Faudey Annick Elodie. Désormais je voudrais être appelée Kounkou Annick Elodie. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE

Roger Séraphin Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, (Firmin, Alfred et Freddy) Nanitelamio, Georges Roger Olivier Boubag, les familles Houla et Loupet ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amies et connaissances, le décès de leur petit-fils, fils, frère et neveu, Pierre Screve Quenault Nanitelamio, le samedi 6 octobre 2018 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial n° 111 rue Père Drean à Bacongo.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Les familles Ndinga, Ngania, Adouadjo, Dionysia Dzika et les enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fils, frère, oncle et père, Edmond Dzika (Ancien) colonel des Douanes à la retraite, le 7 octobre 2018 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile à Massengo, (arrêt marché ; suivre la grande avenue du lavage en face du PSP).

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

Le programme du mardi 16 octobre 4^e journée

Du nord au sud et de l'est à l'ouest, l'Afrique du football va vibrer à l'occasion de la 4^e journée des éliminatoires CAN 2019. Si plusieurs équipes peuvent d'ores et déjà empocher leur ticket (voir encadré), d'autres joueront gros comme le Congo et la RDC, condamnés à l'emporter à Monrovia et Harare pour ne pas laisser le Zimbabwe s'échapper.

Groupe A

Madagascar-Guinée équatoriale, 11h30 à Antananarivo
Soudan-Sénégal, 17h30 à Khartoum

Groupe B

Comores-Maroc, 12h à Mitsamiouli
Malawi-Cameroun, 12h30 à Blantyre

Groupe C

Burundi-Mali, 13h à Bujumbura
Soudan du Sud-Gabon, 13h à Juba

Groupe D

Bénin-Algérie, 15h à Cotonou
Gambie-Togo, 16h30 à Bakau

Groupe E

Seychelles-Afrique du Sud, à Mahé
Libye-Nigeria, 17h à Sfax (Tunisie)

Groupe F

Zimbabwe-RDC, 17h à Harare
Liberia-Congo, 18h à Monrovia

Groupe G

Rwanda-Guinée, 13h30 à Kigali
Centrafrique-Côte d'Ivoire, 14h à Bangui

Groupe H

Botswana-Burkina, 17h à Gaborone
Mauritanie-Angola, 17h à Nouakchott

Groupe I

Swaziland-Egypte, 13h à Manzini
Niger-Tanzanie, 15h à Niamey

Groupe J

Tanzanie-Cap Vert, 14h à Dar Es Salam
Lesotho-Ouganda, 16h à Maseru

Groupe K

Namibie-Mozambique, 17h à Windhoek

Camille Delourme

LITTÉRATURE

Anne-Marie Kibongui a tiré sa révérence

Ecrivaine, critique littéraire et promotrice des Editions Cultures croisées, la passionnée du livre est décédée le 13 octobre à Pointe-Noire, des suites d'une longue maladie.

Pendant plus d'une décennie, Anne Marie Kibongui a beaucoup œuvré, aux côtés de son défunt mari, Maxime Kibongui, pour l'éclosion de la culture, en général, et du livre au Congo, en particulier. Ainsi, grâce aux Editions Cultures croisées dont elle était la promotrice, de nombreux écrivains en herbe ont vu leurs manuscrits être publiés après de longues années d'attente, d'autres écrivains plus confirmés ont bénéficié aussi de l'apport de cette maison d'édition. De nombreux autres étaient en attente d'une publication aux Editions Cultures croisées. Malheureusement, la santé vacillante de sa promotrice ces derniers jours n'a pas permis l'aboutissement de plusieurs projets d'écriture. Avec sa disparition, ces projets risquent de ne plus voir le jour.



Anne-Marie Kibongui / Adiac

Anne Marie Kibongui s'est aussi fait remarquer pour sa passion pour la culture et les arts. Présente à chaque concert, dédicace, représentation théâtrale ou autre manifestation culturelle, elle ne manquait pas de prodiguer des sages conseils en cas de besoin pour tirer vers le haut la culture congolaise. Altruiste, elle prenait plaisir à partager les ouvrages de sa bibliothèque dont le fonds documentaire impressionnait toujours plus d'un visiteur.

Enseignante de formation, elle prenait la peine de lire, corriger et amender tous les manuscrits qu'elle recevait et n'hésitait pas à les faire relire aux maisons d'éditions soeurs avant la publication. Passionnée d'internet, elle ne perdait pas son temps d'aller sur la toile et lire les dernières nouvelles du monde.

La veillée mortuaire a lieu à son domicile au quartier Base industrielle, en diagonale de la chaîne de Télévision-Radio MCRTV-Ponton FM. Adieu Anne-Marie.

Hervé Brice Mampouya

SAISON SPORTIVE 2018-2019

Les dés sont jetés

Les activités sportives de la nouvelle saison ont été lancées à Pointe-Noire par le conseiller au Sport du préfet, Gaston Makosso, au cours d'une cérémonie organisée par le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Nzinga, en présence des dirigeants et athlètes des ligues départementales de cette ville.

Conformément à la circulaire n°1076 du ministère des Sports et de l'éducation physique, Joseph Biangou Ndinga a clôturé la saison sportive 2017-2018 avant d'ouvrir la nouvelle. Cette circulaire vise à réorganiser le calendrier sportif congolais afin de l'adapter aux compétitions internationales, dans l'objectif d'améliorer les résultats des athlètes à ces compétitions. Aussi le patron des sports à Pointe-Noire a-t-il appelé toutes les ligues départementales à se conformer aux nouvelles orientations du ministère, afin de bénéficier de l'aide gouvernementale. « *Ressaisissez-vous car votre responsabilité est engagée au moment où s'ouvre la saison sportive 2018-2019. C'est le moment tout indiqué pour semer afin de vous retrouver à la fin sur la ligne de mire comme ont été les dix fédérations de la saison sportive 2017-2018* », a indiqué Joseph Biangou Ndinga.

Prenant la parole au nom de toutes les ligues de Pointe-Noire, Michel Malalou Makanga, président de la Ligue départementale du karaté et arts martiaux affinitaires, a souligné les difficultés en infrastructures avant d'appeler ses collègues dirigeants

et les athlètes à se mettre au travail. « *Le problème des installations sportives et du matériel de compétition se pose avec acuité. Pour cette saison sportive, nous sommes déjà dans une frénésie de volonté, d'engagement et de détermination. Par ma voix, nous sommes en train de prendre des grands engagements à la faveur de cette cérémonie. Je voudrais signifier à tous que cette saison est celle de défis pour les sports olympiques pour lesquels le département des Sports porte désormais une attention toute particulière à cause des jeux Olympiques de Tokyo 2020* », a-t-il dit, avant d'ajouter que les réformes qui s'opèrent présentement dans ce département visent directement les résultats.

Michel Malalou Makanga a poursuivi que les efforts des dirigeants des ligues tant dans les domaines de l'organisation et du fonctionnement que des résultats sont désormais et impérativement attendus. « *Chers collègues dirigeants des ligues, mettons-nous résolument au travail. Les athlètes, je vous exhorte au travail où votre consécration en dépend* », a-t-il lancé. Ouvrant la saison sportive 2018-2019, Gaston Makosso a, au nom du préfet, pris acte des engagement des ligues de Pointe-Noire.

Charlem Léa Legnoki

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 | info@adiac.tv | 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

ARTISANAT

Une exposition grand public d'un nouveau produit

Des artisans congolais ont fait découvrir, le 15 avril à Brazzaville, sous le patronage de leur ministre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany, la nouvelle marque du canapé-lit fabriqué au terme d'une session de formation de près de deux semaines au Centre des ressources professionnelles de Ouenzé, le cinquième arrondissement de la capitale.

La session inaugurale du Conseil national de l'Agence nationale de l'artisanat (ANA) tenue en 2017 avait, entre autres, recommandé de renforcer et d'amplifier la formation et l'appui technique aux artisans. C'est dans ce contexte que l'ANA s'est attelée, avec la société Hommes et organisation (HOM), à ouvrir une session de formation ciblée et spécifique aux artisans congolais, a indiqué le directeur général de l'ANA, Serge Gaston Mondele-Mbouma. Ciblée parce qu'elle concerne un corps de métier précis, à savoir

la menuiserie, et spécifique, parce que c'est une technique appropriée et particulière qu'il fallait enseigner aux artisans de ce domaine.

Roland Goma, responsable de la société HOM, a remercié la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, pour son accompagnement. Certes, cette formation a été préparée à la va-vite, pour la simple raison que l'expert ukrainien n'avait qu'un mois au Congo, mais cela n'a pas

empêché les bénéficiaires, pétris de talents, de produire des résultats satisfaisants.

« Nous devons retrouver la confiance dans notre génie, parce que douze jours ont suffi pour que nos artisans fassent ces merveilles. Aussi, nous marquons notre disponibilité pour continuer à faire aussi bien dans le secteur du bois que dans d'autres secteurs... Nous savons que les Congolais ont le potentiel et à travers le monde, nous pouvons trouver des corps de formation. Nous pensons que

ceci est le fruit d'une longue et fructueuse collaboration qui magnifie le partenariat public-privé », a indiqué le responsable de la société HOM.

Avant la visite guidée, l'artisan Patrick Monampassi a remercié, lui aussi, la ministre pour tout ce qu'elle fait en leur faveur afin qu'ils puissent tirer profit de leur travail.

La réalisation du canapé-lit, une belle avancée

Répondant aux questions de la presse à l'issue de la visite guidée, Yvonne Adélaïde Mougany a reconnu que le travail réalisé par les artisans congolais était un véritable exploit, aboutissant à la production d'un canapé-lit. C'est une belle avancée, a-t-elle estimé, indiquant que cela entre bien dans la vision qui consiste à valoriser les artisans dans ce qu'ils font au quotidien pour offrir au public congolais une production de grande qualité.

« Plus on avance, plus on devient exigeant. Voilà une exigence qui est prise en compte et qui consiste à avoir un canapé non seulement pour pouvoir passer des moments agréables au salon mais pour pouvoir, un moment donné, l'utiliser comme un lit. C'est une belle avancée », s'est félicitée la ministre.

Elle a également apprécié la collaboration entre l'ANA, la société congolaise HOM et l'expert ukrainien qui maîtrise la technique de fabrication des canapés convertibles. Cette collaboration

a permis aux menuisiers congolais de renforcer les capacités dans le cadre du fonctionnement artisanal. « Je crois qu'il va falloir privilégier cette forme de coopération, de collaboration avec tous ceux qui peuvent accompagner les artisans. Les résultats sont satisfaisants. Je pense qu'on pourra vous aider à aller un peu plus loin avec les Ukrainiens qui viennent de nous montrer de quoi ils sont capables et dans quelle condition nous pouvons travailler avec eux », a-t-elle indiqué.

Quant au partenariat public-privé, la ministre pense qu'il est à l'ordre du jour car il s'agit de tirer profit de ce qui a permis aux autres de réussir. « Nous avons toujours parlé de la valorisation du secteur artisanal en tant que tel... Nous devons faire en sorte que leurs capacités soient renforcées et qu'ils puissent participer à la compétition sous-régionale, continentale et affronter les autres. Les artisans prennent là la mesure du sérieux qu'ils doivent mettre dans leur production, en sachant qu'ils ne produisent pas pour eux mais pour des consommateurs qui ont des goûts divers, qui ont des exigences multiformes et comme ils ont besoin d'une clientèle, ils sont obligés de travailler en tenant compte de leurs exigences et de leurs besoins », a rappelé Yvonne Adélaïde Mougany aux artisans.

Bruno Okokana



Yvonne Adélaïde Mougany visitant les œuvres des artisans, ici un canapé transformé en lit

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Le duel Diables noirs-As Otôho bouclera la saison

La confrontation des deux formations, le 21 octobre à Owando, sera suivie de la cérémonie de remise de trophées, collectifs et individuels, pour marquer la fin de la saison 2017-2018.

As Otôho est déjà championne du Congo 2018 avec soixante-quatorze points, en attendant le résultat du match qui l'opposera à Diables noirs le dimanche prochain. Un match qui ne changera en rien le classement. Les Diablotins occupent la troisième place avec soixante-sept points pour l'instant. S'ils l'emportent, ils totaliseront soixante-dix points et termineront toujours troisième derrière La Mancha, deuxième au classement avec soixante et onze points. En cas de défaite des noir etjaune, c'est donc As Otôho qui consolidera son statut de leader avec trois points de plus.

Les deux équipes vont s'opposer pour la troisième fois cette saison. Lors de la phase aller, les Diablotins avaient battu l'actuel leader 3-1, avant de le priver de la Coupe du Congo en s'imposant aux tirs au but 5 à 3. As Otôho a donc une revanche à prendre.

Au bas de l'échelle, la Jeunesse sportive de Poto-Poto (vingt-sept points) et Saint Michel de Ouenzé (dix-huit points) évolueront la saison prochaine en division inférieure. Nico Nicoyé, quant à lui, s'est maintenu de justesse en ligue 1 grâce



Une phase de jeu lors du match aller Diables noirs-As Otôho/Adiac

à sa victoire face à Cara 2-1. La saison dernière, ce club de Pointe-Noire avait connu la même situation. Au bord de la relégation, Nico Nicoyé avait concédé un match nul devant Ac Léopards de Dolisie. Les Fauves du Niari ayant aligné un joueur suspendu, le règlement avait plaidé en faveur de Nico Nicoyé qui avait finalement empoché les trois points lui ayant permis de se maintenir en division supérieure.

Notons qu'à l'issue de la 30e journée, sept buteurs se sont illustrés. Kader Bidimbou, dix-huit buts (Diables noirs); Bercy Obassi, dix-sept buts (As Otôho);

Guy Mbenza, treize buts (La Mancha); Roland Okouri, treize buts (Etoile du Congo); Matheus Botamba, douze buts (As Otôho); Anaël Bakaki, douze buts (La Mancha); Lorry Nkolo, onze buts (Diables noirs).

Classement

As Otôho, 74 pts La Mancha, 71 pts Diables noirs, 67 pts Ac Léopards, 59 pts As Cheminots, 48 pts Cara, 48 pts JST, 43 pts Etoile du Congo, 41 pts Inter club, 31 pts Tongo FC, 31 pts V. Club, 30 pts Patronage, 30 pts Nico nicoyé, 28 pts FC Kondzo, 27 pts JSP, 27 pts SMO, 18 pts.

Rominique Makaya

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Rénovation de l'avenue de la Liberté

Située dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, l'artère sera partiellement modifiée. Les travaux ont été lancés sur le tronçon partant du rond-point fond Tié-Tié à l'agence de transfert d'argent, Charden Farell.

L'avenue de la Liberté est une voie beaucoup fréquentée car elle relie le quartier fond Tié-Tié au quartier Voungou. Elle a malheureusement été dégradée ces dernières années par les eaux de pluies, devenant ainsi impraticable par endroit. Une grande partie du goudron a été décapée et enregistre une forte présence des nids de poule. D'où la décision de la municipalité d'entreprendre des travaux importants et urgents pour la remettre en bon état.

Un nouveau schéma a été trouvé avec des modifications à la clé. L'ancien bitume sera supprimé pour être remplacé par des pavés en béton qui seront ensuite posés sur une couche d'asphalte.

Notons que d'ici là, l'aspect visuel de l'avenue de la Liberté sera tout à fait différent car les travaux vont bon train.

La semaine dernière, par exemple, la société adjudicataire du marché a pulvérisé un liant d'imprégnation sur la chaussée, afin de rendre partiellement étanche la surface granulaire avant la pose des pavés sur la nouvelle surface de roulement.

Hugues Prosper Mabonzo